

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20161205-2016-12-06-DE  
Date de télétransmission : 06/12/2016  
Date de réception préfecture : 06/12/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

**Bureau syndical  
5 décembre 2016 – Parthenay**

Identifiant  
B6/2016-12-06

L'An Deux Mille Seize le lundi cinq décembre à 17 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

Date de la convocation : 1<sup>er</sup> décembre 2016  
Nombre de délégués en exercice : 9  
Présents : 7

Pouvoirs : 0  
Absents, excusés : 2  
Votants : 7

|                      | Présents  | Absents / Excusés   |
|----------------------|---|---------------------|
| Président :          | GAILLARD Didier   | ....                |
| Vice-Présidents :    | RIMBEAU Jean-Pierre, LARGEAU Béatrice, BIRONNEAU Pascal | OLIVIER Pascal      |
| Secrétaire :         | MORIN Joël  | ...                 |
| Secrétaire adjoint : | ....  | CORNUAULT Véronique |
| Autres membres :     | CHAUSSERAY Francine, CUBAUD Olivier                     | ...                 |

### **Avenant à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation du site Informatique avec le CDG 79**

Le Syndicat adhère au service informatique du Centre de Gestion des Deux Sèvres et utilise les logiciels développés par CEGID Public. A cet effet, un contrat de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation du site informatique est conclu entre les 2 parties. Il a pour objet de faciliter l'utilisation du site informatique en assurant à l'utilisateur la mise à disposition d'agents pour la formation et l'assistance.

Le SMAEG qui exploite les logiciels de gestion financière (version sans fonction) de CEGID Public sur 1 poste, bénéficie de l'assistance de la Gamme « Petits collectivités ». Suivant la convention en cours (2016-2018), le coût de la redevance dûe s'élève à 345 € HT.

Le Conseil d'administration du Centre de Gestion a décidé le 26 septembre dernier de réévaluer ses tarifs applicables aux prestations assurées par le service informatique à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

- \* La redevance annuelle subit une augmentation de 3%, (elle passera donc à 355 € HT pour le SMAEG)
- \* Le taux horaire servant au calcul des tarifs de formation, d'intervention sur site et de poste supplémentaire (au-delà du premier) passe de 35 à 36 €,
- \* Une participation forfaitaire de 26,75 € est instituée, par technicien et par déplacement, pour les interventions sur site hormis pour l'aide à la paie.

Un avenant retrace ces évolutions tarifaires et les éventuelles modifications apportées à l'installation informatique.

**Les membres du Bureau syndical autorisent le Président à signer ledit avenant à la Convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation du site Informatique du Centre de gestion.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD